



Technicien en informatique / Support informatique 35 heures/semaine – Permanent

La Commission des services juridiques est à la recherche d'une personne pour pourvoir un poste permanent non syndiqué au service des technologies de l'information

Sous la responsabilité du directeur du service des technologies de l'information, le titulaire du poste aura comme mandat de s'assurer du bon fonctionnement des postes de travail, des logiciels et périphériques des utilisateurs et d'offrir le support informatique aux usagers du réseau d'aide juridique, aux avocats de la pratique privée et, le cas échéant, au public relativement aux systèmes et aux interfaces développés. Vous êtes ainsi une ressource essentielle en matière de technologie de l'information quant au support informatique.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS :

- Installer, tester et mettre à jour les équipements informatiques (ordinateurs, logiciels, périphériques)
- Offrir un soutien technique aux utilisateurs
- Diagnostiquer les problèmes en posant des questions-clés et traiter les incidents
- Résoudre et documenter les problèmes techniques
- Guider et former les usagers à mieux utiliser les systèmes informatiques
- Toutes autres tâches connexes confiées par le supérieur immédiat

FORMATION, EXPÉRIENCE ET COMPÉTENCES TECHNIQUES :

- Détenir un diplôme d'études collégiales en informatique ou un DEP en support informatique et un minimum de deux (2) ans d'expérience pertinente;
- Maîtriser l'environnement Microsoft Windows, Azure et posséder une connaissance technique étendue
- Posséder les aptitudes et les compétences liées à l'analyse, au raisonnement logique et à la résolution de problèmes
- Avoir un sens de l'urgence et capacité à faire face à des situations stressantes
- Être motivé par les défis et orienté vers le service client, bon communicateur, débrouillard, courtois et professionnel
- Être apte à travailler de façon autonome ainsi qu'en équipe
- Être en mesure de s'adapter aux changements de priorité

L'échelle de rémunération en date du 1^{er} avril 2025 était de 49 902 \$ à 75 015 \$, conformément au *Règlement de la Commission des services juridiques établissant les normes de rémunération et les autres conditions de travail des professionnels et autres employés non syndiqués à l'emploi des centres régionaux de la Commission des services juridiques*.

Les personnes qui sont intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur candidature et curriculum vitae au Service des ressources humaines, par courriel à l'adresse suivante : à rh@csj.qc.ca.

Seules les personnes dont la candidature sera retenue seront contactées.